

Liège, le 28 août 2020

Communiqué de la Ville de Liège et du Standard de Liège

Accord sur un protocole pour la tenue des matchs au stade du Standard de Liège en présence des supporters liégeois.



© Standard de Liège

Suite à diverses entrevues entre la Ville de Liège et le Standard de Liège, le Bourgmestre de Liège, Willy DEMEYER, a donné son accord pour un protocole permettant à 10.000 supporters liégeois de pouvoir soutenir leur équipe à domicile pour la suite du championnat.

Dans les prochains jours, le Standard de Liège, en concertation avec la Famille des Rouches, finalisera l'ensemble des modalités pratiques permettant le retour tant attendu d'un public partiel aux rencontres à domicile des Rouches.

L'arrêté ministériel du 22.08.20 prévoit que les Bourgmestres peuvent autoriser les exploitants d'infrastructures à déroger à la capacité maximum. Capacité, qui à partir du 1er septembre pour les infrastructures extérieures, est fixée à 400 personnes assises.

Après une première analyse en présence des services concernés du Standard, de la Ville et de la Police, après des premiers contacts avec la Ligue Pro, le Cabinet de la Ministre Glatigny et via le Standard, avec le service du CHU concerné, il apparaît que la capacité d'accueil du Stade pourrait être portée à +/- 10.000 places assises. Ce chiffre sera fonction de la taille des "bulles familiales" qui seront accueillies à chaque match.

Seuls les supporters du Standard seront accueillis (pas de visiteurs).

Seule une rangée sur deux pourra être utilisée (pas de voisin immédiat ni devant ni derrière) et seul un siège sur deux sauf en cas de "bulles familiales".

La capacité du stade qui est de 27000 places assises sera donc réduite de plus de 60%.

Afin d'éviter toute concentration importante, le nombre d'entrées sera multiplié et des cheminements clairement identifiés et indépendants les uns des autres seront mis en place à partir des différentes entrées dans le Stade.

Des mesures seront prises pour assurer la meilleure fluidité aux contrôles afin d'éviter au maximum les files et les attroupements. Des mesures seront également prises avant les entrées pour organiser les cheminements dans le respect de la distance physique.

Des groupes de plus ou moins 600 supporters seront constitués dès l'entrée dans le Stade. Ces groupes n'auront pas de contacts entre eux dans l'enceinte du Stade.

Le port du masque est bien entendu obligatoire dans l'enceinte du stade et sera rendu obligatoire dans un large périmètre autour du stade, avant, pendant et après le match et ce notamment pour assurer la protection des habitants. Afin notamment d'assurer l'accès des services de secours à la population, les contrôles des stationnements illicites seront renforcés.

Le déplacement en car est autorisé dans le respect des règles actuelles concernant le transport en car privé (1 place sur 2). La consommation d'alcool y sera interdite.

Les bars en intérieur de stade seront fermés pour éviter une affluence à la mi-temps. Le service directement au bar étant par ailleurs interdit dans le cadre des mesures Horeca. Le Standard proposera une alternative. Les locaux particuliers (loges, clubs house) respecteront scrupuleusement les dispositions relatives à l'Horeca ou aux réceptions (10 personnes maximum).

Des mesures seront prises également concernant les cafés aux alentours du stade et ce dans le respect des dispositions actuelles relatives à l'Horeca.

Tous les mesures et les protocoles relatifs à la protection des travailleurs et aux recommandations en termes de médecine du travail devront être respecté et ce compris les mesures relatives à la protection des joueurs et des arbitres.

Les lieux de travail pour les services d'ordre et les services d'urgence seront adaptés si nécessaire afin d'assurer la meilleure protection aux agents.

Toutes ces mesures et protocoles particuliers devront encore être soumis dans le détail à l'avis des services de Police, à l'avis du service du CHU concerné. La dérogation quant à elle devra être soumise à Madame la Ministre Glatigny.

Contact presse :

Willy Demeyer : Laurence Comminette 0474/940149

Standard : Olivier Smeets 0487/545813